

PAYS LAURAGAIS. Le commerce du Ségala est le premier à l'obtenir.

Le label «Bistrot de pays » pour le relais de Riquet



► Inauguration ce mercredi soir./ Photos DDM, Gladys

Dix ans déjà qu'Hélène et Pascal Calvel officient au Ségala au Relais de Riquet. Entre auberge et bistrot, ils font le bonheur des habitués comme des touristes ou des plaisanciers du Canal du midi qui jettent l'ancre au port. Dix ans et une belle reconnaissance, cerise sur le gâteau d'anniversaire : le label « Bistrot de pays », gagné de haute lutte. « Un vrai parcours du combattant pour l'obtenir puisqu'il faut, en effet, répondre à 85 % des 241 critères du cahier des charges », explique M. Lignères, coprésident avec M. Géli de la commission tourisme du PETR Pays Lauragais. Et de pré-audit en audit, réussir la visite du client mystère envoyé par la fédération nationale des Bistrots de pays. Le label, on le voit, se mé-

rite et assurément il l'est, ici. Et comme un bonheur n'arrive jamais seul, l'établissement obtient, avec, le label « Qualité tourisme » « Il y a tout ici : convivialité, proximité, et ruralité. La ruralité, c'est important puisque l'on voit bien que l'on peut être aux portes de Toulouse, d'une métropole et être un territoire dynamique », se réjouit Nathalie Naccache, maire de la commune.

■ Lieux de rencontre

Le label « Bistrot de pays », accordé à 123 établissements en France a pour but de contribuer à la conservation et à l'animation des bistrots ruraux, souvent lieu de rencontre unique, de lien social et d'animation locale. Un label gage d'hospitalité, d'authenticité, de juste rapport qualité-prix, et de mise en avant des produits lo-

caux, ce qu'Hélène et Pascal réussissent à merveille ici. Une démarche qui leur permet d'intégrer une dynamique de réseau, porté ici par le PETR Pays Lauragais et accompagné par le programme européen Leader, via le GAL.

■ Des actions en commun

Les Bistrots du Pays Lauragais viennent de réaliser leur première action en commun avec le lancement d'un vin « Bistrot de pays » que l'on peut déjà y déguster, avec modération, cela s'entend. D'autres projets sont dans les cartons comme la mise en place, à l'automne prochain, d'une animation « rando bistrot », en collaboration avec les offices de tourisme du territoire. D'autres restaurants et points multiservices du

Lauragais sont intéressés pour l'obtention de ce label.

■ Une charte pour un label

Un « Bistrot de pays » doit être situé dans une commune rurale de moins de 2000 habitants, en être le ou un des derniers commerces, être ouvert à l'année, proposer des services de base, disposer de documents d'information touristique, organiser des animations festives et culturelles, promouvoir les produits du terroir, proposer au minimum une restauration de type casse-croûte, à toute heure, basée sur les produits régionaux et en cas de restauration complète, mettre au menu, une place prépondérante aux produits du terroir. Tout ce que l'on trouve ici.

Gladys Kichkoff